

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Service minimum

**"Ils disent qu'ils veulent
protéger les usagers des
cheminots, mais ce qu'ils
veulent c'est empêcher les
cheminots de défendre les
usagers"**

Date de mise en ligne : samedi 7 juillet 2007

- Social - Services publics -

Démocratie & Socialisme

De quoi souffre le service public de transports ?

La maladie n'est pas la grève qui ne représente guère plus que 2 % des dysfonctionnements.

L'écrasante majorité des perturbations quotidiennes subies par les usagers est imputable aux défaillances matérielles, aux insuffisances de moyens humains, financiers et en capacité d'infrastructure qui provoquent suppressions de service, de desserte, retards, dégradation de la qualité et de la fiabilité. Pour une bonne part, ces causes nourrissent les conflits.

C'est à cette priorité, celle d'une véritable continuité de service public au quotidien réclamée par les usagers, par les salariés, des transports urbains, des transports scolaires..., en régies ou en Délégation de service public, par les salariés des entreprises privées concernés, de la Sncf et de la Rat p, que le gouvernement doit répondre.

L'État cherche à se cacher derrière un texte de loi pour masquer son désengagement

Comme le demandent certaines associations d'usagers, la Cgt considère urgent un programme ambitieux d'investissement et de développement des transports collectifs. Elle propose de constituer un Pôle public national de Transport public au service des collectivités pour exploiter les transports collectifs et un Pôle financier public pour permettre les investissements.

Les salariés du secteur souffrent aussi

Les conflits sont aussi nourris par des conditions sociales qui se dégradent dans ce secteur, sous les coups de boutoir du dogme de la déréglementation et des restrictions budgétaires faisant dominer le dumping social sur fond de concurrence exacerbée.

La précarité explose dans les transports, l'intérim a progressé de 15 % en 2006 après 9 % les deux années précédentes, le temps partiel atteint 33,6 %, la sous-traitance enregistre une croissance de 56 % dans les transports urbains et routiers de voyageurs et 8,5 % à la SNCF en 2006. Les salariés sont fondés à exiger une autre politique de l'emploi, la revalorisation des salaires et retraites, l'amélioration de leurs conditions de travail et d'autres orientations qu'une filialisation pour le Fret SNCF par exemple.

La CGT considère que les contrats de service public doivent comporter des exigences de qualité, sociales, environnementales, de nature à protéger autant les usagers, les populations que les salariés.

En quoi le législateur serait légitime à inscrire des obligations de service minimum garantie dans les contrats et se refuserait à y intégrer ces exigences élémentaires conformes au défi écologique et énergétique ? La question vaut d'être posée en grand !

Le gouvernement propose de cadenasser les moyens d'expression.

La CGT propose de mettre les moyens pour reconquérir un véritable service public

Service public de transports

Ce que nous voulons, c'est éviter les conflits, négocier sur les causes, reconquérir un véritable service public solidaire. Ce qui est visé par le gouvernement Sarkozy, c'est de maîtriser les conflits pour libéraliser encore plus le secteur et faire prévaloir d'autant plus le seul concept de rentabilité. Pour la circonstance, il redécouvre les "usagers" qui, dès le vote d'une loi opérée, redeviendront "clients".